

Non au projet de traitement des affluents des caves viticoles de St Maximin et alentours

De: "Michele Raineri" <m.raineri1954@gmail.com>

29/01/2019 08:26

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur, Je vous demande de considérer nos demandes pour la santé de tous les riverains de la distillerie de St Maximin et alentours contre toutes les nuisances que cela va occasionner. Merci pour nous tous et pour nos enfants. Dans cette attente et comptant sur votre bonne décision. Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Michèle Raineri

Seillons Source d'Argens

0637729986

Envoyé de mon iPhone

[Spam] Objet: Non au projet de traitement des affluents des caves viticoles de St Maximin et alentours

De: "ludovic perez" <perez.udovic@gmail.com>

29/01/2019 10:18

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur,

Je vous demande de considérer nos demandes pour la santé de tous les riverains de la distillerie de St Maximin et alentours contre toutes les nuisances que cela va occasionner. Merci pour nous tous et pour nos enfants. Dans cette attente et comptant sur votre bonne décision.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Mr PEREZ Ludovic

Seillons Source d'Argens

Tel:06 59 89 87 11

Avis défavorable concernant l'exploitation de l'usine de traitements des effluents vinicoles

De: "Niko Bk" <bkniko@yahoo.fr>

29/01/2019 10:58

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Bonjour

Je vous adresse ce mail pour vous faire part de mes inquiétudes au sujet de l'implantation de l'usine de traitements des effluents vinicoles sur notre commune.

J'habite à 500 mètres à vol d'oiseau de ces installations avec ma femme et mes deux enfants, propriétaire d'une maison avec un jardin, nous avons fait des sacrifices pour acquérir ce bien, que je vais finir de payer dans 20 ans, notamment celui de partir dans le Var où l'immobilier est moins cher.

et voilà que 6 ans après, on nous apprend que la distillerie, qui devait cesser toute activités suite à un arrêté préfectoral, va redémarrer pour fonctionner 7 jours sur 7, 24h sur 24.

Les quelques documents que j'ai pu consulter sont pour moi incomplets et pas à jour, certaines informations peuvent s'avérer exactes sur le papier, le seront-elles dans la réalité.

En cas de non-conformité des installations ou des critères à respecter, quels seront les procédures ? Une mise en demeure de se mettre aux normes ? et ceux sous un délai de trois mois ? C'est ce qu'il s'est apparemment passé dans l'usine de Maubec dans le Vaucluse et ce fut la seule réaction du préfet.

Permettez-nous de considérer ce risque dans notre ville, surtout que même en respectant toutes les normes, je doute que les nuisances générées soient raisonnables, leurs niveaux étant fixés, je suppose, par des gens dans leurs bureaux, et pas par des citoyens qui habitent à 40 mètres de l'usine.

Considérant la pollution des sols et les rejets liquides qui risquent de polluer les nappes phréatiques, les dégagements gazeux qui vont engendrer la pollution de l'air, les nuisances sonores et olfactives, en ajoutant à ça le trafic de camion que va générer l'activité, dans une ville déjà saturée par la circulation, sur une route très accidentogène, vous pouvez considérer que nos vies vont être pourries par cette usine.

Je vous remercie de prendre en considération mon opposition à ce projet.

Restant à votre disposition et attentif à vos remarques.

Cordialement Nicolas BEKIARIAN et sa famille.

06 28 50 06 60

Enquête publique Distillerie Saint Maximin

De: "Julien Rannou" <rannou.julien@googlemail.com>

29/01/2019 11:29

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

J'habite dans l'allée Henri Matisse, située à côté d'un collège dans le centre de Saint Maximin, au sud de l'ancienne distillerie, avec ma femme et mes deux enfants de 3 ans et 7 mois depuis l'achat de notre maison en septembre 2015

Je tiens à vous faire part de mon inquiétude concernant la demande d'exploitation de l'ancienne distillerie dans le but de développer une station de traitement des effluents vinicoles. Après lecture du résumé non technique du DAE, il apparait que le développement d'une telle exploitation pourrait générer des gênes :

- olfactives par le rejet de H2S et SO2 pour les habitants voisins (provoquant une odeur d'œuf pourri),
- sonores par le passage de nombreux camions et l'utilisation d'une torchère pour brûler le CH4 (méthane),
- l'apparition d'une grande quantité de mouche à cause du site de méthanisation comme cela est souvent le cas sur de telles exploitation,
- une baisse du prix de mon bien immobilier acheté en 2015 lorsqu'il était question de fermer définitivement cet ancien site de la distillerie.

Je suis également inquiet qu'une telle exploitation puisse être développée à côté d'une aire de jeu où je vais régulièrement avec mes enfants lors de balade à vélo sachant qu'un gaz comme le H2S est un gaz mortel à faible quantité.

Pour toutes ces raisons, je considère que je suis contre la création d'une station de traitement des effluents vinicoles.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

Julien RANNOU

--

Julien RANNOU
140 allée Henri Matisse
83470 Saint Maximin la Ste Baume
06.87.84.64.57

courrier avis enquête publique

De: "LOULOUTE LETIE" <loulouteletie@outlook.fr>

29/01/2019 12:22

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net, collectif@stmaximin.fr

Pièces jointes: COURRIER COMMISSAIRE ENQUETEUR.pdf (515,5 ko);

bonjour,

veuillez trouver en pièce jointe, notre courrier pour exprimer notre avis sur la réhabilitation de la distillerie de st Maximin en usine de traitement des effluents vinicoles.

Cordialement

Mme loutreuil

Monsieur NGUYEN ET Madame LOUTREUIL
508 A Carraire des clos
83470 SEILLONS SOURCE D'ARGENS
Mail : loulouteletie@outlook.fr

Seillons Source d'Argens,
Le 29 janvier 2019,

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous vous écrivons à propos de l'enquête publique concernant le projet de réhabilitation de l'ancienne distillerie de St Maximin, en usine de traitement des effluents vinicoles.

Nous habitons à Seillons depuis 4 ans, avec nos deux enfants de 6 et 8 ans. Nous avons fait le choix de quitter la région parisienne, ainsi que de revoir à la baisse nos ambitions professionnelles et nos revenus afin d'offrir à notre famille, une qualité de vie meilleure, dans un environnement équilibré. Nous avons la chance aujourd'hui de profiter au quotidien de la nature, de faire des balades avec nos enfants, de pique-niquer au bord des ruisseaux et d'observer en automne les oiseaux migrateurs (grue cendrée) dans les champs qui se trouvent en face de la distillerie, route d'Esparon. Notre ainée qui avait des soucis respiratoires récurrents sur Paris, est enfin tranquille depuis que nous sommes ici.

Vous comprendrez donc que nous sommes inquiets de la mise en place de cette usine et y sommes complètement opposés.

Nous avons bien conscience que se pose la question du traitement de ces déchets, mais ne serait-il pas plus judicieux de trouver un moyen financier d'aider les vignobles à investir dans des micro stations d'épuration, plutôt que de permettre l'ouverture de cette usine, à proximité d'habitations, d'école, et de la population.

N'y a-t-il pas de site plus excentré de la population, dans des zones industrielles, où les nuisances imputées à cette activité ne viendront pas gâcher le quotidien des familles ?

Nos filles sont scolarisées dans une école qui les sensibilise aux déchets, à la protection de la planète et a obtenu le label Eco école. Ironie du sort, elle se trouve au sommet du village de Seillons, où tous les vents se rencontrent et donc si ce projet voit le jour, nos filles respireront pendant leurs récréations des gaz toxiques émanant de cette usine éloignée de quelques kilomètres à vol d'oiseau.

De plus, tous les rejets de ce traitement, auront certainement un impact sur les terres avoisinantes où des producteurs proposent des produits régionaux bio. Nous ne souhaitons pas en arriver à boycotter les produits de notre région par crainte pour la santé de notre famille.

Pour toutes ces raisons, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir intégrer nos observations au dossier de l'enquête publique et y noter notre avis défavorable.

Je vous prie d'agréer Monsieur, à l'expression de nos salutations distinguées.

Monsieur NGUYEN et Me LOUTREUIL



Re: à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume

De: "cavatorta jf" <jean-f.cavatorta@orange.fr>

29/01/2019 16:54

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Bonjour,

Je vous renvoie mon courrier adressé le 2 janvier qui n'apparaît pas sur le site var.gouv

cordialement

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

Je suis Mr Cavatorta Jean-François, j'habite à Saint-Maximin depuis plus de 30 ans, je suis situé ancien chemin de Sceaux, à 985 mètres à vol d'oiseau, avec ma femme et mon fils de 7 ans.

Après lecture du document de présentation du projet, je vous écris mes remarques.

-Si ça peut et je m'en souviens encore lorsque la distillerie était en activité, j'ai bien peur que cela redevienne invivable, surtout aux beaux jours, et ils sont nombreux dans la région ;

-à l'époque cela attirait des mouches, et il est fort probable qu'elles reviennent et rendent la vie infernale sur toute la commune comme cela l'était quand elle fonctionnait.

-selon les produits utilisés et rejetés, et travaillant dans une industrie de semi-conducteur avec des normes drastiques, connaissant le coût du retraitement des rejets, avec des résultats pas toujours à la hauteur des attentes mais surtout de l'investissement, je n'ose imaginer les retombés sur les riverains très proches portés par des vents dominants

-au sujet des vents avez-vous fait une rose des vents pour connaître la portée des retombés et la distance, qui peut être plus importante que prévu ?

-il doit y avoir une grosse quantité d'eau reversée dans l'argent, est-il prévu une station de retraitement des eaux, comme nous disposons à Rousset avant de rejeter notre eau usagée dans l'arc ?

-cela risque d'abîmer nos routes à cause du transport par camion, et saturer encore plus le réseau routier qui est déjà bien encombré. Avez-vous fait une étude sur cette augmentation du trafic, (bruit, pollution avec des gaz cancérigènes, trafic, ...) sachant que tous ces camions vont passer devant l'école Sainte-Marie-Madeleine ?

-j'ai cru comprendre qu'il y aurait une flamme torchère, alors même que les feux sont interdits pour nous particuliers !

Pour toutes ces raisons, je considère que cette usine de traitement d'effluents vinicoles risque d'être néfaste pour le quotidien des habitants de Saint-Maximin, qui pour la plupart sont venus s'implanter ici pour vivre à la campagne loin des villes et de leur pollution ! Travaillant dans une société avec de nombreux produits CMR, toxiques, dangereux pour l'homme et l'environnement, je ne suis pas du tout confiant sur la mise en œuvre et la mise en place de cette usine. Une telle structure doit avoir des normes ISO très élevées qui ne lui seront pas acceptées au vu des habitations très proches (moins de 100 mètres) sinon avec manquements sur les risques.

Il ne faut jamais oublier que les sites Seveso ont été créés, suite à un drame avec les conséquences que l'on sait dans une zone urbanisée.

Je crains que l'étude environnementale produite par AZUR BIO TRAITEMENT, n'ait pas pris en compte tous ces risques liés à ce type d'industrie.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération [ou toute autre formule de politesse].

Cavatorta Jean-François

Distillerie de Saint Maximin La sainte Baume

De: "Régine Fogliani" <rfogliani83@gmail.com>

29/01/2019 18:22

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le commissaire enquêteur

J'habite au 454 allée Marcel Pagnol à Saint Maximin, c'est à dire au dessus de la distillerie, depuis 1990. J'ai déjà subi les nuisances dûes à cette distillerie : mauvaises odeurs qui nous empêchaient de rester dehors, nombreux tracteurs qui, en apportant les déchets vinicoles, gênaient la circulation ...

Je doute profondément qu'après la transformation de l'actuelle distillerie, il n'y ait pas des nuisances pires et plus nombreuses. Les amis qui viennent chez moi me disent que c'est un petit paradis. Je pense que, si vous autorisez les travaux, ce paradis se transformera en enfer. Quel intérêt de vivre à la campagne si on ne peut plus rester dehors ? De plus, mon petit fils qui habite à l'étranger, vient en vacances chez moi. Il est asthmatique et je crains que ses parents n'acceptent plus qu'il vienne si l'air est pollué. Je ne comprends pas qu'en France, pays qui se veut respectueux de l'écologie, on puisse construire une distillerie aussi polluante au milieu de centaines de maisons.

J'ose espérer que vous n'autoriserez pas quelque chose qui nuirait à la santé et donc à la vie de milliers de personnes dont des enfants.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de ma considération.

Régine FOGLIANI